Danone devient l'actionnaire majoritaire de Centrale laitière (SNI)

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 01-07-2012 12:46:55

La Société nationale d'investissement (SNI) a cédé 37,8% du capital de la Centrale laitière à l'opérateur français Danone, qui devient l'actionnaire majoritaire de la Centrale (2/3), a annoncé la SNI mercredi dans un communiqué.

Danone, qui détenait 29,2% du capital de Centrale Laitière, dispose désormais de 67% du capital de la société marocaine, devenant ainsi son actionnaire principal et son opérateur industriel, a fait savoir la même source, précisant que le prix de cession a été arrêté à 1700 dh l'action.

Le montant de la transaction a été établi à la somme de 6,1millairds de dh.

"Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'opérateur français portant sur l'investissement dans des pays à forte croissance, notamment au Maghreb. Elle permet au groupe d'accélérer son développement au Maroc, lequel permettra en outre de contribuer au succès du Plan Maroc Vert dans sa composante laitière", a souligné la SNI.

Une partie significative du capital de Centrale Laitière sera mise en bourse ultérieurement élargissant ainsi le flottant de la société. La réalisation de ces opérations est prévue au cours du second semestre 2012, et sera soumise à l'obtention des autorisations réglementaires applicables.

Cette deuxième cession, initiée par la SNI dans le cadre de sa transformation, s'inscrit dans le cadre de la réorganisation de SNI-ONA annoncée en mars 2010 et se traduisant par l'évolution de la vocation de groupe multi-métiers opérationnel vers celle de holding de portefeuille et d'investissement, rappelle-t-on de même source.

La mise en oeuvre de cette stratégie prévoit notamment la cession du contrôle des participations ayant atteint un stade de développement pérenne, et l'augmentation de leur flottant en bourse.

Cette opération est la deuxième réduction de périmètre de la SNI après la cession du contrôle de Lesieur Cristal en 2011.

Après cette opération, la SNI continuera son programme de cessions tel qu'annoncé en mars 2010, conclut le communiqué.

MAPF